

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019, 4,07 € ht la ligne.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Grâce-Uzel

Aménagement du lotissement communal «Le Clos Rémi»

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Grâce-Uzel, mairie, Le bourg, 22460 Grâce-Uzel.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.megalisbretagne.org>
Type de procédure : procédure adaptée.
Objet du marché : aménagement du lotissement communal «Le Clos Rémi».
Caractéristiques principales :
Lot 1 : terrassement, voirie, espaces verts (1ère phase).
Lot 2 : eaux pluviales, eaux usées, eau potable.
Date limite de remise des offres : lundi 28 septembre 2020 à 12 h 00.
Site de dématérialisation sur lequel les offres doivent être déposées : <http://www.megalisbretagne.org>
Renseignements complémentaires : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
1- offre de prix : 70 %,
2- valeur technique de l'offre jugée au travers du mémoire technique : 30 %.
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordres technique et administratif peuvent être demandés : sur le profil d'acheteur <http://www.megalisbretagne.org>
Maître d'œuvre de l'opération :
- Selari Nicolas, christophe.cousein@sarnicolas.fr (technique),
- Selari Nicolas, virginie.esnault@sarnicolas.fr (administratif).
Site de dématérialisation sur lequel les documents sont téléchargeables : <http://www.megalisbretagne.org>
Date d'envoi de l'appel public à la concurrence : 1er septembre 2020.

Terre et Baie Habitat

Travaux de démolition et construction de 9 logements
32 bis, rue de Rennes à Languoux

PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Terre et Baie Habitat, 17, rue Parmentier, 22004 Saint-Brieuc cedex 1.
Objet du marché : travaux de démolition et construction de 9 logements, 32 bis, rue de Rennes à Languoux.
Nombre et consistence des lots :
Lot 1 : démolition, désamiantage.
Lot 2 : VRD, gros œuvre, enduits, espaces verts.
Lot 3 : charpente, bardage, menuiseries extérieures et intérieures.
Lot 4 : échantétié.
Lot 5 : cloisons sèches, isolation.
Lot 6 : revêtements de sols et murs.
Lot 7 : peinture.
Lot 8 : électricité, téléphone, télévision, VMC.
Lot 9 : chauffage, plomberie, sanitaire.
Procédure de passation : procédure adaptée.
Date limite :
Date limite de réception des offres : 30 septembre 2020 à 15 h 00.
Adresse internet du profil acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_K20z56RZAM

Commune Le Mené

Réfection des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées de la rue du Commerce à Plessala

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune Le Mené, M. le Maire, La Croix Jeanne Even, Collinée, 22330 Le Mené.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.megalisbretagne.org>
Type de procédure : procédure adaptée.
Objet du marché : travaux de réfection des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées de la rue du Commerce à Plessala.
Caractéristiques principales : marché alloti (2 lots).
Date limite de remise des offres : 30 septembre 2020, 12 h 00.
Adresse de dépôt des copies de sauvegarde : mairie Le Mené, La Croix Jeanne Even, Collinée, 22330 Le Mené.
Adresse de transmission ou dépôt des offres version électroniques, site : <https://marches.megalisbretagne.org>
Renseignements complémentaires : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération et précisés dans le règlement de consultation :
1. offre de prix : 60 %,
2. valeur technique de l'offre : 40 %.
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordres techniques peuvent être obtenus : mairie Le Mené, 02 97 31 17 17.
Responsables des services techniques, michel.rolland@mene.fr
Adjoint au responsable des services techniques, nicolas.hartmann@mene.fr
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : mairie Le Mené, 02 97 31 17 17.
Services administratifs/marchés : michael.dorilas@mene.fr
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : site : <https://marches.megalisbretagne.org>
Date d'envoi de l'appel public à la concurrence : 2 septembre 2020.

Centre Hospitalier de Saint-Brieuc

Remplacement de 3 ascenseurs, Centre Hospitalier de Lannion-Trestel

AVIS RECTIFICATIF DU 1ER SEPTEMBRE 2020

Centre Hospitalier de Saint-Brieuc - Établissement support du GHT d'Armor, M. le Directeur, 10, rue Marcel-Proust, 22027 Saint-Brieuc 01.
Mél : correspondre@aws-france.com
Web : <https://www.ch-stbrieuc.fr>
Référence : 20A728/BO.
Objet :
Numéro de la consultation : 20A728, remplacement de 3 ascenseurs, Centre Hospitalier de Lannion-Trestel.
Remise des offres : au lieu de : 7 septembre 2020 à 12 h 00 au plus tard, lire : 21 septembre 2020 à 12 h 00 au plus tard.
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur : <http://agysoft.marches-publics.info/>

Autres légales



COMMUNIQUÉ

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL DES 20-21 SEPTEMBRE 2020 VOTE À L'ÉTRANGER PAR CORRESPONDANCE

Le Décret du Président de la République italienne du 17 juillet 2020 a convoqué les 20-21 septembre 2020 le Référendum populaire constitutionnel ayant pour question : «Approvez-vous le texte de loi constitutionnelle visant à la "Modification des articles 56, 57 et 59 de la Constitution en matière de réduction du nombre des parlementaires" approuvé par le Parlement et publié au Journal Officiel de la République Italienne n° 240 du 12 octobre 2019 ?» (la question figurera en langue italienne sur le bulletin de vote).

Vous pouvez voter par CORRESPONDANCE : les électeurs inscrits à l'AIARE et ceux qui, se trouvant temporairement à l'étranger, en ont fait la demande à la Commune italienne de résidence avant le 19 août 2020.

Chaque électeur recevra, par courrier, à son adresse en France, au plus tard le 6 septembre, un pli contenant le matériel électoral et les modalités de vote. **Le pli contenant le bulletin de vote devra impérativement être retourné à l'adresse du Consulat avant le mardi 15 septembre 2020 - 16h00 (heure locale).**

L'électeur qui n'aura pas reçu le pli contenant le matériel électoral pourra s'adresser à partir du 6 septembre 2020 au Consulat pour demander un duplicata, selon les modalités indiquées sur le site https://consparigi.esteri.it/Consolato_Parigi/it/

Il est rappelé que le VOTE est un DROIT garanti par la Constitution Italienne, qu'il est personnel et égal, libre et secret.

Toute violation des dispositions de Loi en matière électorale sera punie.

Entreprises

Le gérant de succursale est dépendant mais responsable

Un gérant de magasin auquel est reconnu le statut spécial de "gérant de succursale", avec les droits d'un salarié, peut malgré cela avoir des dettes envers l'entreprise qu'il représente.

Tout en travaillant dans un état de dépendance économique, reconnaît la Cour de cassation, ce gérant de succursale doit assumer ses dettes vis-à-vis de la société propriétaire de l'enseigne.

Cette "société mère", en cas de faillite du magasin, peut présenter sa créance au tribunal de commerce et le gérant du magasin peut devoir les payer, au besoin de sa poche, notamment s'il s'est porté caution des dettes de son entreprise.

(Cass. Com, 13.12.2017, T 16-12.477).



COMUNICATO

REFERENDUM COSTITUZIONALE DEL 20-21 SETTEMBRE 2020 VOTO ALL'ESTERO PER CORRISPONDENZA

Con Decreto del Presidente della Repubblica del 17 luglio 2020, è stata fissata il 20-21 settembre 2020 la data del referendum popolare confermativo avente il seguente quesito: «Approvate il testo della legge costituzionale concernente "Modifiche agli articoli 56, 57 e 59 della Costituzione in materia di riduzione del numero dei parlamentari", approvato dal Parlamento e pubblicato nella Gazzetta Ufficiale della Repubblica Italiana n. 240 del 12 ottobre 2019?».

Gli elettori iscritti all'AIARE e quelli temporaneamente all'estero che ne hanno fatto domanda al proprio Comune italiano di residenza entro il 19 agosto 2020, possono votare per **CORRISPONDENZA**.

A ciascun elettore verrà inviato per posta al suo indirizzo in Francia, entro il 6 settembre, il plico contenente il materiale elettorale e le istruzioni sulle modalità di voto. **Il plico contenente la scheda votata dovrà pervenire al Consolato tassativamente entro le ore 16 locali di martedì 15 settembre 2020.**

A partire dal 6 settembre 2020, gli elettori che non abbiano ricevuto il plico potranno richiederne un duplicato al Consolato secondo le modalità indicate sul sito https://consparigi.esteri.it/Consolato_Parigi/it/

Si ricorda che il VOTO è un DIRITTO tutelato dalla Costituzione Italiana, che esso è personale ed eguale, libero e segreto.

Chiunque violi le disposizioni in materia elettorale sarà punito a norma di legge.

Vie des sociétés

SELAR LE BAILLY DUREL
Société d'avocats
646, route des Dîgues-Euphorbe, BP 36
14123 FLEURY-SUR-ORNE

LA FINANCIÈRE DES SAPINS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 11 150 euros
Siège social : LANCIEUX (22)
7, boulevard Maséra
RCS Saint-Malo 484.827.225

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2020, la société susvisée, dont la gérante est Mme Annie Guérin, a décidé de transférer le siège social de Hermanville-sur-Mer (14), 58, rue du Docteur Turgis à Lancieux (22), 7, boulevard Maséra, à compter du 1er août 2020.

L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.

La société qui était immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Caen sous le n° 484 827 225, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo.

Pour avis
La Gérance.

AVIS DE CONVOCAION

L'association de l'Autre Pays de la Blonde d'Aquitaine organise son assemblée générale le mercredi 16 septembre 2020 à 10 h 00 au 21, parc d'activités du Chalet à Broons.

Ordre du jour : rapport d'activité, rapport financier questions diverses.

KERKAOUANN
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 18, rue de la Madeleine
22100 LANVALLAY
845 279 520 RCS Saint-Malo

CHANGEMENT DE GÉRANT

Suivant décisions de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2020, Mme Adeline Geoffroy demeurant à Tinténiac (35190), 3, chemin de la Cour-à-Dehors, a été nommée cogérante, pour une durée indéterminée, à compter du 1er juillet 2020, en remplacement de M. Martin Bobenrieth, cogérant démissionnaire.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Saint-Malo.

Pour avis
La Gérance.

Notre publication adhère à

ARPP

dont elle suit les recommandations

Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au

ARPP

autorité de régulation professionnelle de la publicité

23 rue Auguste Vacquerie
75116 Paris
www.arpp-pub.org

Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

dimanche **ouest france**

1 journal
3 cahiers

MARCHÉS PUBLICS : AUTANT DE PLATEFORMES QUE D'ACHETEURS !!

LACENTRALEDESMARCHÉS.COM

Votre prochain marché est ici

1 SEUL SITE POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES

Avis administratifs

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Plouisy

AVIS

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

En application de l'article R.121-19 du Code de l'environnement

Révision du programme d'actions national en vue de la pollution des eaux contre la protection par les nitrates d'origine agricole

Il est rappelé que par arrêté AU2020_03 du 8 juillet 2020, M. le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet «développement et adaptation des locaux du Pôle Adulte de Guingamp de l'ADAPEI - Nouelles Côtes d'Armor» valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune de Plouisy. M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné M. Michel Caingnard, ingénieur en agriculture en retraite, comme commissaire enquêteur. Le projet est soumis à enquête publique pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 31 août 2020 (9 h 00) au vendredi 2 octobre 2020 (17 h 00) inclus.

L'objet de cette procédure porte sur l'évolution du PADD, du règlement graphique et écrit pour permettre la constructibilité d'une parcelle, aujourd'hui à caractère agricole, pour l'installation d'un Service d'accueil et de travail adapté (Sara) sur le site de Pen Duo Bihan à Plouisy.

Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à la mise en compatibilité du PLU est joint au dossier d'enquête publique.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, mairie de Plouisy, rue de la Mairie, 22200 Plouisy. Elles peuvent être également adressées, à son attention, par mail à l'adresse : urbanisme@guingamp-paimpol.bzh

Toute personne pourra à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme et droit des sols de la communauté d'agglomération (2, rue Lagadec, 22860 Plourivo) et de la mairie de Plouisy (rue de la Mairie, 22200 Plouisy) dès publication du présent arrêté.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier sera consultable pendant toute la durée de l'enquête sur un poste informatique, situé à la bibliothèque de Plouisy (rue de la Mairie, 22200 Plouisy) le mercredi de 10 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00, le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00, et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

M. Caingnard, en qualité de commissaire enquêteur tiendra 3 permanences en mairie de Plouisy (rue de la Mairie, 22200 Plouisy) aux dates suivantes :
- le lundi 31 août 2020, de 9 h 00 à 12 h 00.
- le samedi 19 septembre 2020, de 9 h 00 à 12 h 00.
- le mercredi 30 septembre 2020, de 14 h 00 à 17 h 00.

Ce même dossier de projet sera également consultable sur le site internet de la communauté d'agglomération (<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/>) et sur le site internet de la mairie (<https://www.mairie-plouisy.fr/>)

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à disposition du public pendant un an en mairie de Plouisy, à la préfecture ainsi que sur le site internet de la communauté d'agglomération (<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/>)

Au terme de la procédure le projet de mise en compatibilité du PLU, éventuellement amendé pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et des résultats de l'enquête publique, sera approuvé par le conseil communautaire de la communauté d'agglomération. La procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU est débordée sous la responsabilité de M. Le Meau, président de Guingamp-Paimpol Agglomération, dont le siège se situe au 11, rue de la Trinité, 22200 Guingamp.

Des informations concernant le projet peuvent être demandées à la communauté d'agglomération, auprès de Mme Moreau, service urbanisme et droit des sols (tél. 02 96 13 59 59 ou urbanisme@guingamp-paimpol.bzh)

A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par la négative, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

Notre territoire

UN SERVICE 100% GRATUIT

NOTRE-TERRITOIRE.COM

SOYEZ LE 1^{ER} INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!

Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

ouest france

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur du Comité éditorial : M. François Régis Hutin.

Société « Ouest-France », S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.

Siège social : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.
Tél. 02 99 32 60 00 – Fax 02 99 32 60 25.
www.ouest-france.fr
[Facebook.com/ouestfrance](https://facebook.com/ouestfrance)
Twitter : @OuestFrance

Directeur de la publication : M. Louis Échelard.

Rédacteur en chef : M. François-Xavier Lefranc.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations), contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste (association loi 1901), présidée par David Guiraud.

Membres du Conseil de Surveillance : MM. David Guiraud, Président, Michel Camdessus, Vice-Président, Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau,

Abonnez-vous au PACK FAMILLE 29€/mois au lieu de 51€49

Déjà abonné ? Gérez votre abonnement sur votrecompte.ouest-france.fr

Appelez un conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h en privilégiant le créneau 12h - 15h

Publicité locale : Précom Tél. 02 30 88 07 72. www.precom.fr

Commission paritaire n° 0620 C 86666 N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9 et parc d'activités de Tournebride, 44118 La Chevrollière; Société des publications du Courrier de l'Ouest, 4, bd Albert-Blanchin, 49000 Angers. Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, à partir de 64 à 100% de fibres recyclées. Eutrophisation : 0.010kg/tonne.

Tirage du vendredi 4 septembre 2020 : 689 932

Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Claire Thévenoux, MM. Denis Boissard, Bruno Frappat, SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Membres honoraires : M. Georges Coudray, M. Jacques Duchesne, M. François-Xavier Hutin.

Membres du Directoire : M. Louis Échelard, Président, M. Matthieu Fuchs, Vice-Président, Directeur Général, M. Jean-Paul Boucher, Mme Jeanne-Emmanuelle Hutin-Gapsys, M. Philippe Toulemonde.

Bureaux parisiens : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Publicité extralocale : 366 SAS Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr